

OFFRE DE REMBOURSEMENT N° 4262A
Jusqu'à 350€ remboursés
pour l'achat d'un store banne FRANCIAFLEX éligible

Du 10/06/2025 au 30/09/2025, pour l'achat d'un store banne éligible (voir liste des produits éligibles sur le site de l'offre) auprès d'un distributeur Franciaflex en France Métropolitaine (Corse incluse, hors DROM COM).

POUR BENEFCIER DE L'OFFRE :

- 1- **Achetez entre le 10/06/2025 au 30/09/2025** (date de la facture faisant foi) un store banne éligible figurant dans la liste ci-dessous, auprès d'un distributeur Franciaflex en France Métropolitaine (Corse incluse, hors DROM COM).

| Produits Franciaflex | Montant de remboursement |
|-----------------------------|---------------------------------|
| Banne Allure | 350€ |
| Banne Fétuna | 300€ |
| Banne Félicia 2.0 | 150€ |
| Store de jardin Plaza 2 | 150€ |

2/ Rendez-vous impérativement sur le site www.franciaflex-delombreetducash.fr **au plus tard le 30/11/2025 minuit inclus**, muni de votre facture d'achat et du devis signé et suivez les étapes suivantes :

- Renseignez vos coordonnées complètes et le code IBAN de votre compte bancaire (pour recevoir votre remboursement).
- Téléchargez une photo ou un scan de votre devis signé et de votre facture acquittée.
- Validez le formulaire.

3/ Remplissez intégralement le formulaire d'inscription en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires IBAN présent sur votre RIB (pour recevoir votre remboursement).

- Déclarez votre achat en sélectionnant la date d'achat, la référence achetée, ainsi que le point de vente d'achat.
- Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF complète et lisible de l'original de votre devis signé et votre facture d'achat où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, le libellé et le prix de votre produit. Si ces informations ne sont pas clairement lisibles, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.
- Une photo de votre produit installé.

Validez le formulaire de participation.

4/ Vous recevrez votre remboursement, par virement bancaire uniquement, sous 3 à 4 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme.

Un courriel de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail.

Les dossiers sans inscription préalable via le site www.franciaflex-delombreetducash.fr ne seront pas pris en compte. Veillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi du dossier et à fournir tous les documents demandés.

Offre valable, entre le 10/06/2025 au 30/09/2025, pour l'achat d'un (1) store banne éligible, exclusivement auprès d'un distributeur Franciaflex en France Métropolitaine (Corse incluse, hors DROM COM). Offre non cumulable, réservée aux particuliers résidants et ayant un compte bancaire domicilié en France et limitée à une demande de remboursement par foyer (même nom, même email, même adresse, même IBAN BIC), hors personnel de la société organisatrice. Les frais liés à la participation de l'offre ne sont pas remboursés.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre. Il appartient aux participants de conserver une copie de leur dossier pour toute réclamation.

Tout dossier illisible, incomplet, manifestement frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre ou inscription après le 30/11/2025 minuit sera considéré comme non conforme. La société organisatrice ne saurait être tenue responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (mauvaise distribution, mauvais adressage du courrier électronique, pannes de réseau internet/ électrique...).

Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à service.consommateur@take-off.fr, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (4262A). **Toute réclamation effectuée après le 31/12/2025 ne sera plus prise en compte.**

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, responsable du traitement dans cette opération et missionnée par la société FRANCIAFLEX. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables au traitement de l'opération et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération. En application du règlement européen n°2016/679 sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018 et de la loi dite « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifié en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits par courriel à l'adresse dpo@take-off.fr.

Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.